



232 Rue du Stade - 38890 MONTCARRA

Tél. 04 74 92 40 28

Adresse électronique : contact@sepecc.fr

Site web : https://www.syndicat-eaux-catelan.fr/

RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE ASSAINISSEMENT COLLECTIF

2024





SOMMAIRE

PRÉAMBULE	p. 3
I. INDICATEURS TECHNIQUES	
1° POPULATION, NOMBRE D'ABONNÉS & M3 FACTURÉS EN 2023 2° SCHÉMA DES RÉSEAUX	p. 4 p. 5
II. INDICATEURS FINANCIERS	
 PRIX DE L'ASSAINISSEMENT Tarifs & éléments composant la facture Présentation de quittances d'assainissement 	p. 15 p. 16
2° AUTRES INDICATEURS FINANCIERS 1. Recettes d'exploitation 2. Endettement pluriannuel (P256.2) 3. Epargne 4. Les investissements réalisés	p. 18 p. 19 p. 21 p. 21
III. INDICATEURS DE PERFORMANCE	
 Connaissance & gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées (P.202.2) Connaissance des rejets en milieu naturel par les réseaux de collecte de usées (P 255.3) Taux moyen de renouvellement des réseaux (P.253.2) Conformité de la collecte des effluents (P.203.3) Conformité des équipements d'épuration (P.204.3) Conformité de la performance des ouvrages d'épuration (P.206.3) Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la règlementation (P. 206.3) Montant des abandons de créances (P.207.0) 	p. 22 es eaux p.23 p. 24 p. 25 p. 25 p. 25 p. 25

ANNEXES

- 1. Etat de l'assainissement commune par commune
- 2. Etat des traitements eaux usées

Reçu en préfecture le 26/09/2025

Publié le 26/09/2025



ID: 038-200091791-20250924-DEL_2025_03_01B-DE

PRÉAMBULE

Constitué par Arrêté Préfectoral en date du 19 décembre 2019, le Syndicat des Eaux de la Plaine et des Collines du Catelan est issu de la fusion du Syndicat Intercommunal des Eaux de la Région de Dolomieu-Montcarra et du Syndicat Intercommunal des Eaux du Lac de Moras.

Le SEPECC est un syndicat mixte fermé à la carte, composé de 3 membres (3 EPCI) dont 2 (la communauté de communes Les Vals du Dauphiné et la communauté de communes des Balcons du Dauphiné) lui ont délégué la compétence assainissement collectif sur 18 de leurs communes :

CC des Balcons du Dauphiné :

LES AVENIERES VEYRINS-THUELLIN (partie THUELLIN)

MONTCARRA

MORAS

SAINT-CHEF

SAINT HILAIRE DE BRENS

SAINT MARCEL BEL ACCUEIL

SAINT SORLIN DE MORESTEL

SALAGNON

SERMERIEU

SOLEYMIEU

TREPT

VASSELIN

VENERIEU

VEZERONCE-CURTIN

VIGNIEU

CC Les Vals du Dauphiné:

DOLOMIEU FAVERGES DE LA TOUR ROCHETOIRIN



I. INDICATEURS TECHNIQUES

1°. POPULATION, NOMBRE D'ABONNEMENTS & M3 FACTURES EN 2024 (D201.0)

Suivant Rôle des Services d'Eau et d'Assainissement du 1er juillet 2023 au 30 juin 2024

		2024			2023			2022		2	2021
COMMUNES	Population desservie estimée	M3 FACTURES	Nb D'ABONNES raccordés au réseau	Population desservie estimée	M3 FACTURES	Nb D'ABONNES raccordés au réseau	Population desservie estimée	M3 FACTURES	Nb D'ABONNES raccordés au réseau	M3 FACTURES	Nb D'ABONNES raccordés au réseau
DOLOMIEU	1 710	60 353	775	1 666	65 828	758	1 630	62 651	730	65 034	723
FAVERGES DE LA TOUR	690	26 929	313	691	31 755	310	667	28 994	297	28 177	291
MONTCARRA	493	19 483	215	497	18 099	219	467	18 582	216	20 851	214
MORAS	297	10 163	129	297	11 217	130	297	10 279	130	11 535	129
ROCHETOIRIN (partie haute)	684	24 700	316	681	27 977	311	687	27 155	310	30 135	308
SAINT-CHEF	1 809	84 399	802	1 748	75 927	776	1 708	77 376	742	74 369	705
SAINT HILAIRE DE BRENS	544	21 802	250	540	25 441	243	551	23 772	242	23 810	235
SAINT MARCEL BEL ACCUEIL	583	23 342	269	578	23 382	270	576	22 115	269	26 431	249
ST SORLIN DE MORESTEL	239	7 014	116	248	7 113	116	213	5 905	99	6 336	95
SALAGNON	937	37 553	403	923	37 414	394	907	35 245	386	37 996	373
SERMERIEU	853	34 259	420	835	31 361	403	808	29 367	381	32 679	380
SOLEYMIEU + Blanchisserie + Courtenay*	892	90 638	495	705	102 364	484	683	92 442	460	72 718	443
LES AVENIERES VEYRINS-THUELLIN (Thuellin)	364	14 638	168	363	13 240	166	365	13 973	165	14 417	159
TREPT	1 900	79 778	905	1 935	78 568	897	1 965	73 484	877	78 847	866
VASSELIN	317	10 908	154	306	11 059	147	293	10 007	140	10 499	141
VENERIEU	612	20 184	241	606	22 073	241	571	23 050	240	22 712	239
VEZERONCE-CURTIN	1 573	74 762	741	1 512	72 370	713	1 465	74 708	690	70 275	646
VIGNIEU	621	29 766	323	607	35 722	290	658	25 058	289	28 511	286
TOTAL	15 118	670 671	7 035	14 738	690 910	6 868	14 511	654 163	6 663	655 332	6 482

^{*}Pour Soleymieu les données comptabilisent les volumes facturés en gros, à la Blanchisserie, et à la CC des Balcons du Dauphiné pour les effluents du hameau de Tirieu à Courtenay, soit pour 2024 : Blanchisserie : 49 367 M3 Courtenay : 9 239 m3 - le nombre d'abonnés de Soleymieu comptabilise 1 abonnement de vente en gros correspondant à 106 abonnés indirects pour Courtenay en 2024. En 2024 La population estimée desservie est 701 pour le village de Soleymieu et 191 pour le hameau de Courtenay.



2°. SCHEMA DES RESEAUX (Annexes 1 et 2)

1. Commune de CESSIEU (Secteur du Bois)

Sur cette partie de commune, il n'existe pas de réseau d'Assainissement, les habitations possèdent un système d'assainissement autonome.

Depuis le 01/01/2002, la gestion du service assainissement (collectif et individuel) est confiée à la Communauté de Communes Les Vallons de la TOUR (Les Vals du Dauphiné depuis le 1/1/2017).

2. Commune de la CHAPELLE DE LA TOUR (partie haute)

Depuis le 01/01/2002, la gestion du service assainissement (collectif et individuel) est confiée à la Communauté de Communes Les Vallons de La TOUR (Les Vals du Dauphiné depuis le 1/1/2017).

3. Commune de DOLOMIEU

La commune dispose d'un réseau de 17 420 ml qui dessert 775 logements sur un total de 1 490 (soit 52,01 %).

Le réseau est composé de :

- 6 477ml de collecteurs unitaires de 250 à 500 mm de diamètre,
- 8 990 ml de collecteurs eaux usées de 200 mm de diamètre,
- 1 953 ml de conduites de refoulements de 75 à 125 mm de diamètre.

Une station d'épuration de type « boues activées », était implantée jusqu' à décembre 2019 au lieu-dit Corre, elle traitait les effluents avant rejet dans le ruisseau du Pommaret. Cet ouvrage avait une capacité de 1000 Eq.hab.

La station étant sous-dimensionnée et ne respectant plus l'arrêté du 21 juillet 2015, cette dernière a été court-circuitée et remplacée par un poste de refoulement. Une conduite de refoulement de 902 ml a été posée en 2019 qui rejette les effluents dans un collecteur de transit qui relie Dolomieu à la nouvelle station d'épuration de Vézeronce-Curtin qui est de type boues activées.

5. Commune de FAVERGES DE LA TOUR

La commune dispose d'un réseau de 6 665 ml qui dessert 315 logements sur un total de 684 (soit 46,05 %).

Le réseau est composé de :

- 270 ml de collecteurs unitaires de 300 mm de diamètre,
- 5 435 ml de collecteurs eaux usées de 200 mm de diamètre.
- 960 ml de refoulement de 75 mm de diamètre.

Publié le 26/09/2025



En 1997, un collecteur de 250 mm de diamètre a été établi en IDE 038-2000917911-20250924-DEIL 2025_03_01B-DE

existante et le réseau du SIEA des Abrets à la BATIE MONGASCON. Cette liaison a permis l'abandon de la station de FAVERGES, devenue obsolète, et le traitement des effluents à la station d'épuration des Nappes située sur la commune de LES AVENIERES VEYRINS-THELLIN.

6. Commune de MONTCARRA

La commune dispose d'un réseau de 7 787 ml qui dessert 224 logements sur un total de 274. (Soit 81,75 %).

Le réseau est composé de :

- 300 ml de collecteurs unitaires de 300 mm de diamètre,
- 7 487ml de collecteurs eaux usées de 200 mm de diamètre.

Un lagunage, construit en 2002 d'une capacité de 400 éq. hab, traitait les effluents de Montcarra et une partie de Saint Chef. Le lagunage ayant atteint sa capacité nominale, une augmentation de la capacité de traitement (transformation en filtre planté de roseaux) a été réalisée au cours de l'année 2021. Le filtre planté de roseaux ayant une capacité nominale de 850 EH traite actuellement les effluents de 221 abonnés sur Montcarra et 16 abonnés sur Saint Chef (soit 479 EH au total). Le rejet se fait dans le ruisseau de Laval.

6. Commune de MORAS

La commune dispose de deux réseaux distincts, d'une longueur globale de 3 924 ml, qui desservent 128 logements sur un total de 235 (soit 54.47 %).

- 1) Le réseau de Frétignier, d'une longueur de 3 449 ml composé de :
 - 3 253 ml de collecteurs unitaires de 160 à 300 mm de diamètre,
 - 196 ml de collecteurs eaux usées de 200 mm de diamètre,

Le traitement des effluents se fait au niveau d'un filtre planté de roseaux construit en 2019 au lieu-dit Frétignier. Sa capacité est de 330 éq.hab. Son rejet est infiltré sur place.

- 2) Le réseau de Crizieu, d'une longueur de 475 ml composé de :
 - 475 ml de collecteurs unitaires de 160 à 300 mm de diamètre,

Le traitement des effluents se faisait par un filtre à sable drainé au lieu-dit Crizieu. Sa transformation en filtre planté de roseaux d'une capacité de 100 EH a été réalisé en 2021. Actuellement l'ouvrage traite les effluents de 28 abonnés soit 60 EH. Le rejet se fait dans un ruisseau qui longe le filtre à sable.



7. Commune de RUY-MONTCEAU (partie MONTCEAU)

Depuis le 01/01/2007, la compétence assainissement (collectif et individuel) est reprise par la Communauté d'agglomération des Portes de l'Isère (C.A.P.I.).

La gestion effective du réseau par la C.A.P.I. est assurée depuis le 01/01/2014.

8. Commune de ROCHETOIRIN (partie haute)

La commune dispose de deux réseaux distincts, d'une longueur globale de 8 077 ml, qui desservent 316 logements sur un total de 472 (soit 66,95 %).

- 1) Le réseau du village, d'une longueur de 5 722 ml, composé de :
 - 660 ml de collecteurs unitaires de 300 mm de diamètre,
 - 4 882 ml de collecteurs eaux usées de 200 mm de diamètre,
 - 180 ml de conduites de refoulement de 75 mm de diamètre.

Le traitement des effluents se faisait auparavant au niveau d'un lagunage naturel construit en 1987 au lieu-dit Romanèche. Il était composé de 3 bassins d'une capacité de 450 éq.hab. Le lagunage ayant dépassé sa capacité nominale, sa suppression a été réalisée en 2022. Les effluents à traiter sont désormais dirigés via un collecteur de transit vers la station d'épuration Epur'Vallons des Vals du Dauphiné.

- 2) Le réseau de Reculfort et du Mollard, d'une longueur de 2 355 ml, composé de :
 - 2 205 ml de collecteurs eaux usées de 200 mm de diamètre.
 - 150 ml de conduites de refoulement de 53 mm de diamètre.

Le traitement des effluents se fait par un filtre à sable planté de roseaux implanté au lieu-dit Pré Morant. L'ouvrage, composé de deux massifs filtrants de 225 m² et 150 m², est dimensionné pour 200 éq.hab. Le rejet des eaux épurées se fait dans le ruisseau qui longe la RD 54 en direction de MONTCARRA.

9. Commune de ST CHEF

La commune dispose de deux réseaux distincts, d'une longueur globale de 21 919 ml, qui desservent 814 logements sur un total de 1 715 (soit 47,46 %).

- 1) Le réseau du village, d'Arcisse, de Chamont et du Mollard, d'une longueur de 21 639 ml. composé de:
 - 5 155 ml de collecteurs unitaires de 250 à 400 mm de diamètre
 - 13 940 ml de collecteurs eaux usées de 200 et 300 mm de diamètre,
 - 2 544 ml de conduites de refoulement de 90 mm de diamètre.

Reçu en préfecture le 26/09/2025

Publié le 26/09/2025



Ce réseau est raccordé au collecteur de transit de la plus 1038-200091791-20250924-DEL 2025_03_01B-DE

du carrefour du Rondeau. Le traitement des effluents se fait à la station d'épuration de ST MARCEL BEL ACCUEIL qui a une capacité de 9 500 éq.hab. Les eaux épurées sont rejetées dans le canal du Catelan (affluent de la Bourbre).

Le traitement des effluents du village et d'Arcisse se faisait auparavant au niveau d'un lagunage naturel construit en 1982 au lieu-dit Les Guilleraux, sa capacité était de 1000 éq.hab. Le lagunage, ayant atteint et dépassé sa capacité nominale, a été abandonné en 2022 pour être remplacé par un collecteur de transit en direction de la station d'épuration de la plaine du Catelan via le réseau du hameau de Chamont.

2) Le réseau du Royolet, composé de 280 ml de collecteurs eaux usées, raccordé au réseau de la commune de MONTCARRA. Le traitement des effluents se fait au niveau du filtre planté de roseaux de

MONTCARRA avec un rejet dans le ruisseau de Laval.

10. Commune de ST HILAIRE DE BRENS

La commune dispose de deux réseaux distincts, d'une longueur globale de 6 946 ml, qui desservent 248 logements sur un total de 281 (soit 88,26 %).

- 1) Le réseau du bourg d'une longueur de 6 399 ml composé de :
 - 2 245 ml de collecteurs unitaires de 160 à 300 mm de diamètre,
 - 4 154 ml de collecteurs eaux usées de 200 mm de diamètre,

Ce réseau est raccordé au collecteur de transit de la plaine du Catelan. Le traitement des effluents se fait à la station d'épuration de ST MARCEL BEL ACCUEIL qui a une capacité de 9 500 éq.hab. Les eaux épurées sont rejetées dans le canal du Catelan (affluent de la Bourbre).

- 2) Le réseau de la gare d'une longueur de 547 ml composé de :
 - 547 ml de collecteurs eaux usées de 250 mm de diamètre,

Ce réseau est raccordé dans un tuyau en attente au lieu-dit « la Gare ».

11. Commune de ST MARCEL BEL ACCUEIL

La commune dispose d'un réseau de 9 162 ml, qui dessert 267 logements sur un total de 688 (soit 38,81 %).

Le réseau est composé de :

Recu en préfecture le 26/09/2025

Publié le 26/09/2025



1 432 ml de collecteurs unitaires de 250 à 500 mm (b): 038-200091791-20250924-DEL_2025_03_01B-DE

7 730 ml de collecteurs eaux usées de 200 mm de diamètre,

Le réseau est raccordé au collecteur de transit de la plaine du Catelan. Le traitement des effluents se fait à la station d'épuration de ST MARCEL BEL ACCUEIL qui a une capacité de 9 500 éq.hab. Les eaux épurées sont rejetées dans le canal du Catelan (affluent de la Bourbre).

12. Commune de ST SORLIN DE MORESTEL

La commune dispose d'un réseau, d'une longueur de 6 407 ml, qui dessert 114 logements sur un total de 299 (soit 38,13 %).

Le réseau est composé de :

• 6 407 ml de collecteurs eaux usées de diamètre 200 à 400 mm.

En 2006, un collecteur de transit de 1732 ml a été mis en service pour conduire les effluents de ST SORLIN vers le réseau de VEZERONCE-CURTIN.

Le traitement des effluents de la commune se faisait jusqu'à fin 2019 au niveau du lagunage de VEZERONCE-CURTIN.

Cet ouvrage devenu sous-dimensionné a été supprimé en 2019. Un réseau de transit a été créé pour amener les effluents à la nouvelle station d'épuration de Vézeronce de capacité nominal 5 030 EH en aval de l'ancien lagunage au lieu-dit Pillardin.

13. Commune de SALAGNON

La commune dispose d'un réseau de 12 588 ml qui dessert 403 logements sur un total de 645 (soit 62,48 %).

Le réseau est composé de :

- 10 577 ml de collecteurs eaux usées de diamètre 200 mm à 300 mm,
- 2 011 ml de conduites de refoulement de diamètre 75 à 150 mm.

Les effluents de SALAGNON sont traités au niveau de la station d'épuration de la Plaine du Catelan, implantée au lieu-dit La Prison, sur le territoire de la commune de ST MARCEL BEL ACCUEIL.

14. Commune de SERMERIEU

La commune dispose d'un réseau d'une longueur de 10 656 ml qui dessert 417 logements sur un total de 828 (soit 50,36 %)

Le réseau est composé de :

- 1 475 ml de collecteurs unitaires de 250 à 400 mm de diamètre.
- 7 855 ml de collecteurs eaux usées de 200 mm de diamètre,
- 1 326 ml de conduites de refoulement de 75 mm de diamètre.

Un lagunage construit en 1993 au lieu-dit Les Charmillières, traite les effluents en provenance du village. Il est composé de trois bassins de 2500 m², 1250 m² et 1250 m², et a une capacité de 500 éq.hab.

Reçu en préfecture le 26/09/2025

Publié le 26/09/2025





Après épuration, les eaux traitées sont évacuées dans le ruisse 110 038-200091791-20250924-DEL_2025_03_01B-DE

Les secteurs de Sésin et des Sables sont raccordés au réseau de la commune de Salagnon.

En 2013, un collecteur de transit entre le village et le poste de Sésin a été mis en service pour supprimer à terme le lagunage qui atteint sa capacité nominale.

Dans un premier temps, seuls les effluents du hameau de Collonges sont dirigés vers le poste de Sésin, puis vers la station d'épuration de la Plaine du Catelan à ST MARCEL BEL ACCUEIL via le réseau du chemin des Sables à SALAGNON.

Dans un deuxième temps, lorsque des travaux d'élimination des eaux parasites auront été réalisés, tous les effluents eaux usées du village seront dirigés vers Sésin et la station d'épuration de la Plaine du Catelan. Le lagunage pourra alors être supprimé.

15. Commune de SOLEYMIEU

La commune dispose d'un réseau de 13 581 ml qui dessert 396 logements sur un total de 459 (soit 86,27%).

Le réseau a été mis en place progressivement depuis 1997 ; il est composé de :

- 12 510 ml de collecteurs eaux usées.
- 1 071 ml de conduites de refoulement.

La station d'épuration de la Plaine du Catelan implantée sur la commune de ST MARCEL BEL ACCUEIL traite les effluents de SOLEYMIEU.

16. Commune de TREPT

La commune dispose d'un réseau de 24 598 ml qui dessert 913 logements sur un total de 1036 (soit 88,13 %)

Le réseau est composé de :

- 2 973 ml de collecteurs unitaires de 300 à 800 mm de diamètre,
- 20 308 ml de collecteurs eaux usées de diamètre 200 à 300 mm,
- 1 317 ml de conduites de refoulement de 60 à 150 mm de diamètre.

La station d'épuration de TREPT, devenue obsolète, a été abandonnée en 2001. Le réseau est raccordé au collecteur de transit de la Plaine du Catelan avec un traitement des effluents à la station d'épuration de ST MARCEL BEL ACCUEIL.

En 2015, un programme important d'élimination d'eaux parasites et de mise en séparatif du réseau du village a été réalisé, permettant de supprimer un déversoir d'orages (D01) sous le village et de réduire d'une manière importante le rejet dans le collecteur de transit de la Plaine du Catelan.

Recu en préfecture le 26/09/2025

Publié le 26/09/2025



Entre 2016 et 2019, un programme important de mise en sépar 10 1038-200091791-20250924-DER 2025_03_01B-DE Gare » et « route de Crémieu » a été réalisé.

Progressivement les réseaux unitaires du village seront réhabilités (élimination d'eaux parasites, mise en séparatif) pour limiter au maximum le débit à traiter au niveau de la station d'épuration du CATELAN.

17. Commune de VASSELIN

La commune dispose d'un réseau de 6 042 ml qui dessert 153 logements sur un total de 227 (soit 67,40%)

Le réseau est composé de :

- 5 455 ml de collecteur eaux usées de diamètre 200 mm à 300 mm.
- 587 ml de conduites de refoulement de diamètre 80 mm.

Les effluents étaient jadis traités dans un lagunage implanté au lieu-dit « Les Marais » au Nord du village. Après la mise en séparatif d'une grande partie du réseau de Vasselin, un poste de refoulement a été implanté en 2019 en lieu et place du lagunage.

Les effluents sont désormais refoulés en limite du bourg, et s'écoulent ensuite gravitairement via un réseau de transit jusqu'à Vézeronce-Curtin pour être traité à la nouvelle station d'épuration de Vézeronce-Curtin qui est de type boues activées.

18. <u>Commune de LES AVENIERES VEYRINS-THUELLIN</u> (<u>Partie THUELLIN</u>)

La commune dispose d'un réseau de 7 611 ml qui dessert 167 logements sur un total de 242 (soit 69,01 %).

Le réseau est composé de :

- 6 511 ml de collecteurs eaux usées de 200 mm de diamètre,
- 1 100 ml de conduites de refoulement de 75 mm de diamètre.

En 2006 un collecteur de transit de 2 800 ml a été mis en service pour ramener les effluents de THUELLIN vers l'ancienne station d'épuration de VEYRINS, puis vers la station des Nappes aux AVENIERES VEYRINS-THUELLIN gérée par le S.I.E.A. des Abrets.

19. Commune de VENERIEU

La commune dispose d'un réseau de 5 392 ml qui dessert 240 logements sur un total de 391 (soit 61,38%)

Le réseau est composé de :

- 1400 ml de collecteurs unitaires de diamètre 300 mm.
- 3 992 ml de collecteur eaux usées de diamètre 200 mm.

Le réseau est raccordé au collecteur de transit de la plaine du Catelan. Le traitement des effluents se fait à la station d'épuration de ST MARCEL BEL ACCUEIL qui a une capacité de 9 500 éq.hab. Les eaux épurées sont rejetées dans le canal du Catelan (affluent de la Bourbre).



20. Commune de VEZERONCE-CURTIN

La commune dispose de deux réseaux distincts d'une longueur globale de 21 912 ml qui desservent 746 logements sur un total de 1053 (soit 70.85 %).

1) Partie Village:

Le réseau du village, d'une longueur de 18 402 ml est composé de :

- 890 ml de collecteurs unitaires de 300 mm de diamètre,
- 15 672 ml de collecteurs eaux usées de 200 à 300 mm de diamètre,
- 1840 ml de conduites de refoulement de 75 mm de diamètre.

En 1990, un collecteur de transit avec déversoir d'orage a été construit le long de la rivière « Braille » pour amener les effluents collectés vers un lagunage implanté au lieudit le Cholard. Cet ouvrage devenu sous-dimensionné a été supprimé en 2019. Un réseau de transit a été créé pour amener les effluents à la nouvelle station d'épuration de Vézeronce de capacité nominal 5 030 EH en aval de l'ancien lagunage au lieu-dit Pillardin. Les effluents du hameau de Curtin qui se rejetaient dans un fossé ont été raccordés en 2021 sur la STEP de Vézeronce.

La station mise en service en novembre 2019 est de type boue activées, les eaux traitées sont rejetées dans la rivière Braille. La STEP traite les effluents des communes de Dolomieu, St Sorlin de Morestel, Vasselin et Vézeronce-Curtin.

2) Hameau de CHARRAY

Un réseau « Eaux Usées » de type séparatif (3 510 ml) est en place sur l'ensemble du hameau de Charray, avec un traitement par lagunage en bordure de la rivière « Braille ». Cet ouvrage, constitué de trois bassins de 2000 m², 1000 m², 1000 m², a une capacité de 400 éq.hab.

21. Commune de VIGNIEU

La commune dispose de deux réseaux distincts d'une longueur globale de 8 288 ml gui desservent 327 logements sur un total de 506 (soit 64,62%).

1). Partie village et le Munard

Le réseau d'une longueur de 5 010 ml, est composé de :

- 1 593 ml de collecteurs unitaires de 300 à 500 mm de diamètre.
- 3 417 ml de collecteurs eaux usées de 200 mm de diamètre.

Reçu en préfecture le 26/09/2025





Le traitement des effluents est assuré depuis 2010 par un 10 1038-200091791-20250924-DÉL_2025_03_01B-DE roseaux implanté lieu-dit le Moulin. Sa capacité est de 650 éq-hab. et son rejet est infiltré sur place.

2). Quartiers du Rual et de la Rivoire

Le réseau d'une longueur de 3 278 ml, est composé de :

- 810 ml de collecteurs unitaires de 300 à 500 mm de diamètre.
- 2 468 ml de collecteurs eaux usées de 200 mm de diamètre.

Situés à 1500 mètres au Nord-Ouest du village, ces quartiers sont raccordés à un lagunage. Cet ouvrage, implanté au lieu-dit « Grand Pré », a une capacité de 150 éq.hab. Après traitement, le rejet se fait dans le ruisseau du Ver.

Il est nécessaire de prévoir une augmentation de capacité du traitement. Le schéma directeur d'assainissement établi par le bureau d'études SEDic préconise une transformation du lagunage en filtre à sable planté de roseaux.

22. Assainissement de la Plaine du CATELAN

- Un collecteur de transit (EST) évacue les effluents des communes de SALAGNON, SOLEYMIEU (Hameaux de Couvaloup, Sablonnières, Montgaudet et les Roches), COURTENAY (Hameau de Tirieu) et SERMERIEU (hameaux de Colonge de Sésin et des Sables).
- Un collecteur de transit (OUEST) évacue les effluents des communes de TREPT (hameaux de Cozance, Serrières et la Sorbière) et SOLEYMIEU (secteur du village).

Les deux collecteurs de transit se rejoignent sur la R.D. 54 à ST CHEF en bordure du CATELAN (à proximité des établissements Fumeterre). A la jonction, les effluents sont repris et dirigés vers la station d'épuration de la plaine du CATELAN implantée au lieu-dit « La Prison » sur le territoire de la commune de ST MARCEL BEL ACCUEIL.

La station d'épuration de la Plaine du CATELAN a été mise en service le 18/09/2001 et a doublé sa capacité en 2019. Ses caractéristiques techniques sont les suivantes :

> - Capacité : 9.500 équivalents-habitants

1515 m³ - Volume journalier : - Débit moyen sur 24 heures : $63 \, \text{m}^3/\text{h}$ - Débit de pointe : 187 m³/h - D.B.O. journalière : 570 Kg/j - D.C.O. journalière : 1140 Kg/j - M.E.S.T. journalière : 665 Kg/j

Recu en préfecture le 26/09/2025

Publié le 26/09/2025



Après épuration, les eaux sont rejetées dans le canal du Catelan ID: 038-200091791-20250924-DEL_2025_03_01B-DE

Les boues produites sont épandues sur les terres agricoles suivant un plan d'épandage approuvé par les services de l'Etat.

La station d'épuration appartient au Syndicat des Eaux de la Plaine et des Collines du Catelan qui en assure la gestion et l'entretien.

La station d'épuration traite les effluents de huit communes du SEPECC (SOLEYMIEU, SALAGNON, SERMERIEU, TREPT, ST CHEF, ST MARCEL BEL ACCUEIL, VENERIEU, ST HILAIRE DE BRENS) et une partie de la commune de COURTENAY (hameau de Tirieu).

23. Assainissement de la STEP de Vézeronce-Curtin

- Un collecteur de transit (EST) évacue les effluents des communes de DOLOMIEU et SAINT SORLIN DE MORESTEL.
- Un collecteur de transit (OUEST) évacue les effluents de la commune de VASSELIN.

Les deux collecteurs de transit rejoignent le réseau d'assainissement du village de Vézeronce. Les effluents des transits ainsi que ceux du village de Vézeronce sont acheminés au lieu-dit « Le Pillardin » sur la commune de Vézeronce-Curtin.

La station d'épuration de Vézeronce a été mise en service le 15/11/2019. Ses caractéristiques techniques sont les suivantes :

> - Capacité : 5 030 équivalents-habitants

755 m³ - Volume journalier : - Débit moyen sur 24 heures : $35 \, \text{m}^3/\text{h}$ - Débit de pointe : $86 \, \text{m}^3/\text{h}$ 302 Kg/j - D.B.O. journalière : - D.C.O. journalière : 679 Kg/j - M.E.S.T. journalière : 453 Kg/j

Après épuration, les eaux sont rejetées dans la rivière Braille.

Les boues produites sont épandues sur les terres agricoles suivant un plan d'épandage approuvé par les services de l'Etat.

La station d'épuration appartient au Syndicat des Eaux de la Plaine et des Collines du Catelan qui en assure la gestion et l'entretien.

La station d'épuration traite les effluents de quatre communes du SEPECC (DOLOMIEU, VASSELIN, SAINT-SORLIN DE MORESTEL et VEZERONCE-CURTIN).



II. INDICATEURS FINANCIERS

PRIX DE L'ASSAINISSEMENT

1. Eléments composant la facture

La facturation de l'assainissement assurée par le Syndicat est du type « BINOME » : elle comporte une partie fixe: l'abonnement et une partie variable selon la consommation.

La période de facturation s'étend du 1er juillet au 30 juin de l'année suivante. Les tarifs sont établis pour l'année civile.

La délibération fixant les tarifs interviendra obligatoirement avant le 1er janvier de l'année suivante, un tarif ne pouvant être rétroactif. Elle est adressée au contrôle de légalité en Préfecture et publiée sur le site web du Syndicat. Elle est également transmise à chaque Mairie et EPCI adhérents.

Pour l'exercice 2024, la période de facturation allait du 1er juillet 2023 au 30 juin 2024. La période de consommation était comprise entre les deux relevés de compteurs de 2023 et de 2024.

La délibération a été prise lors du Comité du 31 décembre 2022 pour la période du 1er juillet 2023 au 31 décembre 2023 et lors du Comité 15 décembre 2023 pour la période du 1er janvier 2024 au 30 juin 2024.

MONTANT DE LA REDEVANCE D'ASSAINISSEMENT :

SEPECC							
€HT	Période de Facturation du 1/1/24 au 31/12/24	Période de Facturation du 1/1/25 au 31/12/25					
ABONNEMENT ANNUEL	125,92€	132,22€					
PRIX AU m³	2,57 €	2,70 €					

2. <u>Présentation de quittances d'assainissement calculées avec les prix pratiqués</u> :

2a) QUITTANCE ANNUELLE TARIFS à compter du 01/01/2024- base 120 m³ - D204.0 -

	PRIX	POUR UNE CO	ONSOMMATI	ON DE 120 M3
	UNITAIRE	H.T.	T.V.A.	TOTAL T.T.C.
ABONNEMENT ANNUEL	125,92€	125,92	12,59	138,51
CONSOMMATION	2,57	308,40	30,84	339,24
REDEV. MODERN. RESEAUX	0,16	19,20	1,92	21,12
TOTAL		453,52	45,35	498,87

Prix TTC pour l'assainissement collectif : 498.87 soit 4,16 €/m³ rejeté

120

2b) QUITTANCE ANNUELLE TARIFS 2025 - base 120 m³

	PRIX	POUR UNE C	ONSOMMATI	ON DE 120 M3
	UNITAIRE	H.T.	T.V.A.	TOTAL T.T.C.
ABONNEMENT ANNUEL	132.22€	132.22	13.22	145.44
CONSOMMATION	2.70	324.00	32.40	356.40
REDEV. PERF. SYS. ASST	0.01	1.20	0.12	1.32
TOTAL		457.42	45.74	503.16

Prix TTC pour l'assainissement collectif : 503.16 soit 4,19 €/m³ rejeté

Les redevances d'Assainissement sont facturées suivant le volume d'eau consommé par chaque abonné. L'abonnement annuel est destiné à répartir au plus juste les charges fixes du service, en respect des dispositions en vigueur plafonnant à 40 % du coût du service pour une consommation d'eau de 120 m³. En 2024, le tarif a évolué de 5%.

Les redevances d'assainissement de LA CHAPELLE DE LA TOUR, SAINT JEAN DE SOUDAIN et LA TOUR DU PIN, encaissées par le SYNDICAT suivant les consommations d'eau, ont été reversées intégralement à la Cté de Communes Les Vals du Dauphiné en 2024.

REDEVANCE « Modernisation des réseaux de collecte »

Cette redevance a été instaurée par la Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques n° 2006-1772 du 30/12/2006.

Les consommations d'eau concernées par cette redevance sont celles soumises à la fois à la redevance pour pollution domestique et à la redevance d'assainissement.

Reçu en préfecture le 26/09/2025





A compter du 1er janvier 2024, cette redevance est remplacée 101:038+200091791+20250924+DEL_2025_03_01B-DE la redevance « performance des systèmes d'assainissement collectif »

Contre-valeur REDEVANCE « Performance des systèmes d'assainissement collectif »

Cette redevance a été instaurée par la Loi de Finances 2024 et applicable à compter du 1^{er} janvier 2024.

La base de cette redevance est le volume facturé au cours de l'année au titre de l'assainissement collectif. L'agence de l'Eau fixe chaque année le taux de base de la redevance qui est ensuite modulé en fonction de l'autosurveillance, la conformité du système d'assainissement et son efficacité de l'année N-2.

C'est la collectivité qui est redevable de la redevance performance des systèmes d'assainissement collectif et doit répercuter sur les abonnés raccordés au réseau d'assainissement collectif cette redevance sous la forme d'une contre-valeur.



2° AUTRES INDICATEURS FINANCIERS

ID: 038-200091791-20250924-DEL_2025_03_01B-DE

1. RECETTES D'EXPLOITATION

RECETTES D'EXPLOITATION (HT)	EXERCICE 2023	EXERCICE 2024	Evol 24/23
REDEVANCE EAUX USÉES USAGE DOMESTIQUE (*)	2 503 242,05 €	2 880 120,11 €	
REDEVANCE EAUX USÉES USAGE NON-DOMESTIQUE	140 541,02 €	124 300,15 €	
PRISE EN CHARGE MATIERES DE VIDANGES DES FOSSES	20 882,50 €	23 639,62 €	
EFFLUENTS IMPORTÉS FACTURÉS (Courtenay BDD)	22 881,85 €	23 309,90 €	
SOUS-TOTAL RECETTES FACTURATION	2 687 547,42 €	3 051 369,78 €	13,5%
AUTRES RECETTES			
PFAC Participation pour le Financement à l'Assainissement Collectif (raccordt)	334 820,00 €	271 500,00 €	
Subventions AE primes d'épuration	35 077,04 €	43 007,53 €	
Contribution des communes aux trait. eaux pluviales	- €	63 203,49 €	
Travaux facturés pour les branchements neufs	57 309,48 €	87 248,93 €	
Contrôles raccordement assainissement sur ventes	1 995,00 €	3 465,00 €	
SOUS-TOTAL VENTES AUTRES RECETTES	429 201,52 €	468 424,95 €	9,1%
TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION	3 116 748,94 €	3 519 794,73 €	12,9%

^(*) dont 236 825,31 $\ensuremath{\mathfrak{E}}$ H.T. reversés à la Communauté de Communes des Vals du Dauphiné en 2024

2. <u>L'endettement pluriannuel de 2024 à 2049</u> (P256.2)

L'état de la dette au 31 décembre 2024 est le suivant :

Dette en capital :

Emprunts en euros		12 964 036.79 €
Emprunts option de tirage sur ligne de trésorerie		0€
	TOTAL	12 964 036.79 €

Dette en annuités :

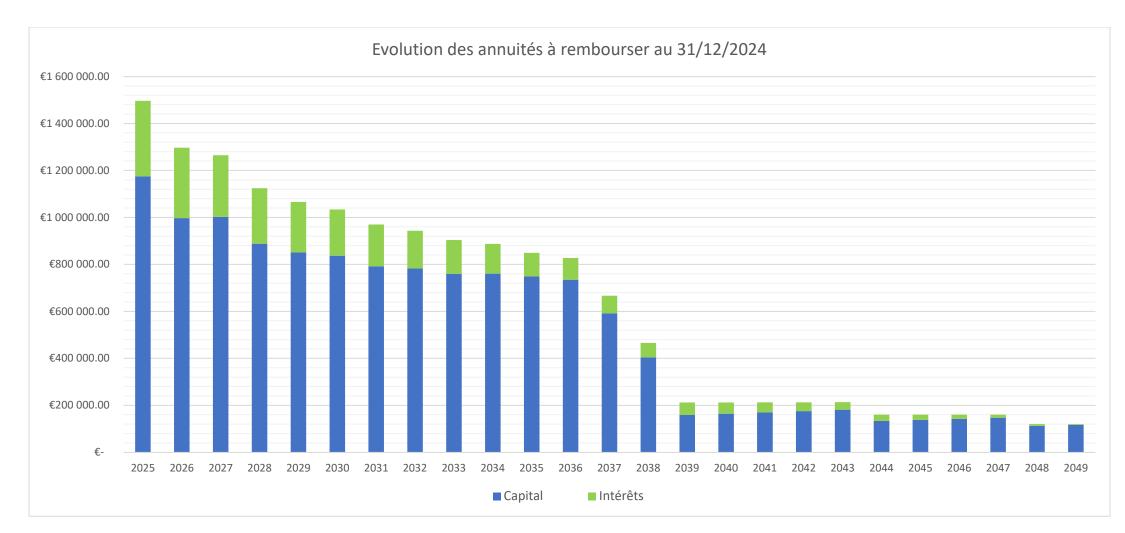
Remboursements en capital		1 054 841,62 €
Part intérêts		287 520.49 €
	TOTAL	1 342 362.11 €

Date d'obtention	Date de fin	Durée emprunt (années)	Nb années restantes au 31/12/2024	Cod e	Organisme prêteur	Désignation	Périodicité	Taux intérêts	Nature	N° contrat	Capital emprunté	Dette en capital au 01/01/2024	Capital remboursé	Capital restant à remb au 31/12/2024	Charges d'intérêts	Total annuités
30/07/2004	15/07/25	22	1	70	SA CREDIT AGRICOLE CORPORATE & IN	ASSAINISSEMENT 2003	annuelle	2,11	Révisable	D0026592	1 200 000 €	163 635,00€	54 545,00 €	109 090,00 €	7 106,66 €	61 651,66 €
25/07/2006	25/07/36	30	12	71	CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRIC	ASSAINISSEMENT PROGRAMME 20	annuelle	3,84	Fixe	043422701	600 000 €	343 181,54€	20 848,99 €	322 332,55 €	13 178,17 €	34 027,16 €
25/08/2006	25/08/36	30	12	72	CREDIT AGRICOLE CENTRE EST LYON BI	ASSAINISSEMENT 2005	annuelle	4,36	Fixe	48401701	565 000 €	333 195,57€	19 589,76 €	313 605,81 €	14 527,33 €	34 117,09 €
11/09/2007	15/09/37	30	13	73	CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRIC	ASSAINISSEMENT 2007	annuelle	4,92	Fixe	00000095452	9 000 008	513 069,40 €	26 324,51 €	486 744,89 €	25 243,02 €	51 567,53 €
27/10/2008	25/11/28	20	4	74	CAISSE D'EPARGNE	ASSAINISSEMENT 2008	trimestrielle	4,78	Fixe	3278892	650 000 €	224 090,93€	40 663,24 €	183 427,69€	9 989,88 €	50 653,12 €
09/12/2010	25/12/30	20	6	76	CAISSE D'EPARGNE	ASSAINISSEMENT 2010	annuelle	3,07	Fixe	8747782	500 000 €	210 189,05€	27 372,93 €	182 816,12 €	6 560,35 €	33 933,28 €
16/08/2011	31/01/26	15	2	90	CAISSE D'EPARGNE	EX MORAS - ASSAINISSEMENT 2011	lannuelle	4,39	Fixe	A0111C70000	150 000 €	36 979,99 €	11 801,03€	25 178,96 €	1 623,42 €	13 424,45 €
20/12/2011	29/01/32	20	8	77	CREDIT AGRICOLE CENTRE EST LYON BI	ASSAINISSEMENT 2011	trimestrielle	5,01	Fixe	00001009983	200 000 €	106 841,51€	10 737,44 €	96 104,07 €	5 153,12 €	15 890,56 €
30/04/2012	31/05/27	15	3	79	CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRIC	ASSAINISSEMENT 2012	annuelle	5,03	Fixe	00001094554	700 000 €	239 455,83 €	55 531,79€	183 924,04 €	12 044,63 €	67 576,42 €
16/05/2012	25/08/27	15	3	78	CAISSE D'EPARGNE	ASSAINISSEMENT 2012	annuelle	4,64	Fixe	9028342	700 000 €	235 318,53 €	54 889,76 €	180 428,77 €	10 918,78 €	65 808,54 €
01/09/2014	25/11/29	15	5	91	CAISSE D'EPARGNE	EX MORAS - ASSAINISSEMENT 2014	trimestrielle	2,78	Fixe	9434329	300 000 €	135 114,86 €	20 988,75 €	114 126,11 €	3 538,65 €	24 527,40 €
23/03/2015	29/03/35	20	11	82	CREDIT AGRICOLE SUD RHONE ALPE	ASSAINISSEMENT 2015	annuelle	1,99	Fixe	00001020810	470 000 €	282 000,00 €	23 500,00 €	258 500,00 €	5 611,80 €	29 111,80 €
12/11/2015	25/02/31	15	7	92	CAISSE D'EPARGNE	EX MORAS - ASSAINISSEMENT 2015	trimestrielle	1,82	Fixe	9656810	400 000 €	206 936,89€	26 949,30 €	179 987,59 €	3 583,02 €	30 532,32 €
23/05/2016	01/06/36	20	12	83	CREDIT AGRICOLE SUD RHONE ALPE	ASSAINISSEMENT 2016	annuelle	1,64	Fixe	00001161982	€ 000 000	520 000,00€	40 000,00 €	480 000,00 €	8 528,00 €	48 528,00 €
05/12/2016	15/12/36	20	12	84	CREDIT AGRICOLE CENTRE EST LYON BI	ASSAINISSEMENT 2016 COMPLEME	annuelle	1,28	Fixe	00002317237	€ 000 000	542 825,94€	38 644,12 €	504 181,82€	6 948,17 €	45 592,29 €
18/09/2017	02/10/37	20	13	85	CREDIT AGRICOLE SUD RHONE ALPE	ASSAINISSEMENT 2017	annuelle	1,51	Fixe	00001463150	2 000 000 €	1 400 000,00€	100 000,00€	1 300 000,00 €	21 140,00 €	121 140,00 €
27/10/2017	25/01/33	15	9	94	CAISSE D'EPARGNE	EX MORAS - ASSAINISSEMENT 2017	trimestrielle	1,38	Fixe	0973866	500 000 €	320 437,23 €	32 706,26 €	287 730,97 €	4 253,26 €	36 959,52 €
16/07/2018	30/09/38	20	14	86	CREDIT AGRICOLE CENTRE EST LYON BI	ASSAINISSEMENT 2018	trimestrielle	1,73	Fixe	00003345268	3 430 000 €	2 529 625,00 €	171 500,00 €	2 358 125,00 €	42 649,91 €	214 149,91 €
07/03/2019	25/04/38	20	14	87	CAISSE D'EPARGNE	ASSAINISSEMENT 2019	annuelle	1,63	Fixe	A0119031000	2 485 000 €	1 834 937,93 €	122 329,19€	1 712 608,74 €	29 909,49 €	152 238,68 €
04/12/2019	25/12/34	15	10	93	CAISSE D'EPARGNE	EX MORAS - ASSAINISSEMENT 2019	annuelle	1,1	Fixe	5842939	300 000 €	224 750,06 €	19 332,66 €	205 417,40 €	2 472,25 €	21 804,91 €
05/04/2022	25/04/47	25	23	95	CAISSE D'EPARGNE	ASSAINISSEMENT 2022	annuelle	1,74	Fixe	277355G	€ 000 000	774 183,68 €	26 265,52 €	747 918,16 €	13 470,80 €	39 736,32 €
30/08/2023	25/11/43	20	19	96	CAISSE D'EPARGNE	ASSAINISSEMENT 2023	trimestrielle	3,7	Fixe	488429G	750 000 €	750 000,00€	25 842,16 €	724 157,84 €	27 850,10 €	53 692,26 €
22/07/2024	25/08/49	25	25	:024-	CAISSE D'EPARGNE	ASSAINISSEMENT 2024	semestrielle	3,85	Fixe	588030G	1920000€	1 920 000,00€	- €	1 920 000,00€	4 800,00 €	4 800,00 €
30/12/09	14/01/25	15	1	75	CREDIT AGRICOLE SUD RHONE ALPE	ASSAINISSEMENT 2009	annuelle	3,73	Fixe	321522	1 030 000 €	172 109,47 €	84 479,21 €	87 630,26 €	6 419,68 €	90 898,89€
											22 050 000 €	14 018 878,41 €	1 054 841,62 €	12 964 036,79 €	287 520,49 €	1 342 362,11 €

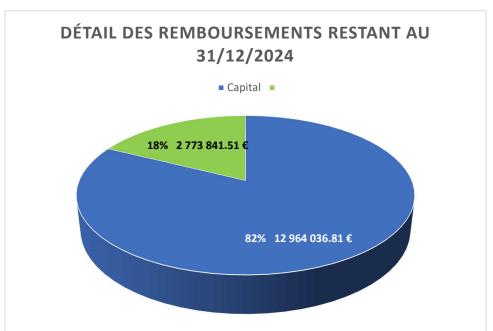
Envoyé en préfecture le 26/09/2025 Reçu en préfecture le 26/09/2025

ID: 038-200091791-20250924-DEL_2025_03_01B-DE

Publié le 26/09/2025









3. EPARGNE

ID: 038-200091791-20250924-DEL_2025_03_01B-DE

EPARGNE DE GESTION Fonctionnement : Produits réels- charges réelles (hors intérêts de dette) EPARGNE BRUTE (capacité d'autofinancement brute) Fonctionnement : Produits réels - charges réelles (y compris intérêts de la dette) TAUX D'EPARGNE BRUTE Epargne brute / produits réels de fonctionnement

Durée d'extinction de la dette :

4. LES INVESTISSEMENTS TRAVAUX REALISÉS EN 2024

> IMMOBILISATIONS EN COURS EN 2024

COMMUNES	LLOCALISATION & NATURES DES TRAVAUX	Montant des dépenses HT 2024				
ROCHETOIRIN	Chemisage Rte de Vernanvent et Bois de Cessieu	41 878,00€				
ST CHEF	Ext réseau Ch. de la Michalière	41 676,70 €				
RÉALISATION TRANSFORMATIONS DE RÉSEAUX — MISE EN SÉPARATIF						
VENERIEU	MOE Mise en séparatif Centre Bourg	26 640,43 €				
VENERIEU	Renouvellement canalisation et séparatif Centre Bourg	204 466,28 €				
ETUDES &	REALISATIONS ENTRETIENS DIVERSES					
ROCHETOIRIN	Curage/Epandage de lagunes	33 596,00 €				
MONTCARRA	Remblaiement lagune Montcarra	11 030,00 €				
SALAGNON]					
ST CHEF	MAJ zonage EU	6 111,71 €				
VEZERONCE]					
TREPS	Inspection canalisations, relevés topo r. Garnier	5 872,50 €				

TOTAL _____ 371 271,62 €

REALISATION DE NOUVEAUX BRANCHEMENTS :

COMMUNES	NATURES DES TRAVAUX	MONTANT HT 2024
Branchements neufs (trav. en réc	76 957.69 €	



III. INDICATEURS DE PERFORM

ID: 038-200091791-20250924-DEL_2025_03_01B-DE

1. <u>CONNAISSANCE ET GESTION PATRIMONIALE DES RESEAUX DE</u> <u>COLLECTE DES EAUX USEESselon la réglementation au 31/12/2013</u> (P 202.2)

Cet indicateur a pour but d'évaluer le niveau de connaissance des réseaux de collecte des eaux usées et de suivre leur évolution, par le biais d'un système d'indices évoluant de 0 à 120.

Actions à conduire	Note ou taux	Points maxi	Points obtenus
VP.250 Existence d'un plan des réseaux mentionnant la localisation des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoir d'orage,) et les points d'autosurveillance du réseau. (0 ou 1)	1	10	10
VP.251 Existence et mise en œuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellement des réseaux. (En l'absence de travaux, la mise à jour est considérée comme effectuée.) (0 ou 1)	1	5	5
Total des points pour l'existence et la mise à jour du descriptif détaillé		15	15
VP.252 Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques. (0 ou 1) - (10 points acquis si VP 252 et VP 254 = 1 et VP 253 ≥ 50%)	1	10	10
VP.253 Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres. (1 à 5 points)	80%	5	3
VP. 254 Intégration, dans la procédure de mise à jour des plans, des informations de l'inventaire des réseaux. (pour chaque tronçon : linéaire, diamètre, matériau, date ou période de pose, catégorie d'ouvrage, précision cartographique) (0 ou 1)	1		
VP. 255 Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose. (0 à 15 points)	80%	15	13
Total des points pour l'existence et la mise à jour du plan du réseau		30	26
VP.256 Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel le plan des réseaux mentionne l'altimétrie. (0 à 15 points)	80%	15	13
VP. 257 Localisation et description des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoir d'orage,) (0 ou 1)	1	10	10
VP.258 Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des équipements électromécaniques existant sur les ouvrages de collecte et de transport des eaux usées. (En l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée.) (0 ou 1)	1	10	10
VP.259 Nombre de branchements de chaque tronçon dans le plan ou l'inventaire des réseaux .(0 ou 1)	1	10	10
VP.260 Localisation des interventions et travaux réalisés (curage curatif, désobstruction, réhabilitation, renouvellement,) pour chaque tronçon de réseau. (0 ou 1)	1	10	10
VP.261 Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel d'inspection et d'auscultation du réseau, assorti d'un document de suivi contenant les dates des inspections et les réparations ou travaux qui en résultent. (0 ou 1)	0	10	0
VP.262 Existence et mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement (0 ou 1) (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	1	10	10
TOTAL		120	104



2. <u>CONNAISSANCE DES REJETS EN MILIEU NATUREL</u> <u>COLLECTE DES EAUX USEES (P255.3)</u>

Actions à conduire	OUI/NON	Points maxi	Points obtenus
VP.158 Identification su plan et visite de terrain pour localiser les points de rejets potentiels aux milieux récepteurs (réseaux de collecte des eaux usées non raccordés, déversoirs d'orage, trop pleins de postes de refoulement)	OUI	20	20
VP.159 Evaluation sur carte et sur une base forfaitaire de la pollution collectée en amont de chaque point potentiel de rejet (population raccordée et charges polluantes des établissements industriels raccordés)	OUI	10	10
VP.160 Réalisation d'enquêtes de terrain pour reconnaître les points de déversements et mise en œuvre de témoins de rejet au milieu pour identifier le moment et l'importance du déversement	OUI	20	20
VP.161 Réalisation de mesures de débit et de pollution sur les points de rejet suivant les prescriptions définies par l'arrêté du 21 juillet 2015	OUI	30	30
VP. 162 Réalisation d'un rapport présentant les dispositions prises pour la surveillance des systèmes de collecte et des stations d'épuration des agglomérations d'assainissement et les résultats en application de l'arrêté du 21 juillet 2015	OUI	10	10
VP. 163 Connaissance de la qualité des milieux récepteurs et évaluation de l'impact des rejets sur le milieu récepteur	OUI	10	10
A - Total des points pour les éléments communs à tous les types de réseaux		100	100
VP.164 Evaluation de la pollution déversée par les réseaux pluviaux au milieu récepteur, les émissaires concernés devant drainer au moins 70% du territoire desservi en amont, les paramètres observés étant à minima la pollution organique (DCO) et l'azote organique total	NON	10	0
B - Total des points pour les secteurs équipés en réseaux séparatifs ou partiellement séparatifs		10	o
VP. 257 Mise en place d'un suivi de la pluviométrie caractéristique du système d'assainissement et des rejets des principaux déversoirs	OUI	10	10
C – Total des points pour les secteurs équipés en réseaux unitaire ou mixtes		10	10
TOTAL		120	110



3. LE TAUX MOYEN DE RENOUVELLEMENT DES RESEAUX (P253.2)

Ce taux nécessite une traçabilité de renouvellement sur cinq ans.

Etat des réseaux concernés

Année	Commune	Commune Réseau			
2020	Montcarra	Chemin du Bidaud	279		
2021	Dolomieu	Rue Pilatre de Rozier	208		
2021	Vézeronce-Curtin	Hameau de Curtin	678		
2022	Dolomieu	Rue du champ de mars	495		
2022	Salagnon	Chemin du Joannan	320		
2022	Sermérieu	Grande rue/rue d'Ossée	649		
2022	Rochetoirin	Bourg	288		
2023	Vignieu	Rue de la Rochetière/Violette	473		
2023	Rochetoirin	Vernavent	170		
2024	Rochetoirin	Vernavent	250		
		TOTAL	3 810		

Calcul du taux de renouvellement :

Taux = (longueur cumulée de canalisations renouvelées au cours des 5 dernières années /5) x 100 Longueur du réseau de desserte au 31/12/2024

Taux = $(3810 / 5) \times 100$ 198 975 ml

3. CONFORMITÉ DE LA COLLECTE DES EFFLUENTS (P203.3)

OUVRAGE DE TRAITEMENT	Conformité de la collecte des effluents en %	Charge entrante de DBO5 en kg/j
Station d'épuration - ST MARCEL BEL ACCUEIL	100	376,84
Station d'épuration - VEZERONCE	100	120
Filtre planté de roseaux - VIGNIEU - Le Village	100	23,06
Filtre planté de roseaux - MORAS - Frétigner	100	20,98
Lagunage - SERMERIEU	100	22,11
Lagunage - VEZERONCE-CURTIN- Charray	100	5,31
Filtre planté de roseaux - MONTCARRA	100	20,98
		589,28
CONFORMITE DE LA COLLECTE DES EFFLUENTS PONDEREE EN FONCTION DE LA CHARGE ENTRANTE DE DBO5	100	



Seuls les ouvrages dont la capacité de traitement est supér concernés par cet indicateur.

4. <u>CONFORMITÉ DES ÉQUIPEMENTS D'ÉPURATION</u> **(P. 204.3)**Les équipements d'épuration ne sont pas tous conformes (voir tableau en annexe 3).

5. <u>CONFORMITÉ DE LA PERFORMANCE DES OUVRAGES D'ÉPURATION</u> (P. 205.3)

Les performances des ouvrages d'épuration ne sont pas toutes conformes (voir tableau annexe 3).

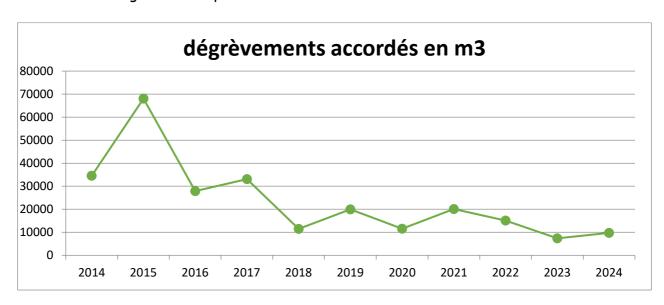
6. TAUX DE BOUES ISSUES DES OUVRAGES D'ÉPURATION EVACUEES SELON DES FILIERES CONFORMES A LA RÉGLEMENTATION (P. 206.3)

Station d'épuration	Filière de traitement	Qté de matières sèches	Taux de boues évacuées selon des filières conformes à la réglementation
St Marcel Bel Accueil	Valorisation agricole 100%	100 T	100%
Vézeronce	Valorisation agricole 100%	65 T	100%

7. MONTANT DES ABANDONS DE CRÉANCES OU DES VERSEMENTS A UN FONDS DE SOLIDARITÉ (P. 207.0)

créances éteintes : 0 €
Fonds de solidarité : 0 €

- dégrèvements pour fuites : 9 742 m³



Reçu en préfecture le 26/09/2025

Publié le 26/09/2025



ID: 038-200091791-20250924-DEL_2025_03_01B-DE

			SIE	OM	SEPECC						
ANNEE	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023*	2024
Dégrè-											
vement en	34 579	68 064	27 841	33 067	11 444	19 920	11 534	2 065	15 050	7 386	9742
m3											

^{*}en 2023 une anomalie chez un abonné a donné lieu à un dégrèvement de la consommation assainissement de plus de 97 478 m3. Il est vraisemblable qu'une erreur de lecture du compteur a faussé la consommation relevée chez cet abonné cependant cette suspicion n'a pu être confirmée.

Pour ne pas fausser l'interprétation d'évolution des dégrèvements accordés, cette donnée a été soustraite du montant 2023 calculé.

Reçu en préfecture le 26/09/2025

Publié le 26/09/2025



ID: 038-200091791-20250924-DEL_2025_03_01B-DE

ANNEXES

- 1. État de l'assainissement commune par commune
- 2. État des traitements eaux usées

ETAT DES LIEUX AU 31/12/2024 DE L'ASSAINISSEMENT DES COMMUNES ET PROJETS D'AMELIORATION DES INSTALLATIONS

Envoyé en préfecture le 26/09/2025 Reçu en préfecture le 26/09/2025 Publié le 26/09/2025

Publié le 26/09/2025

ID : 038-200091791-20250924-DEL_2025_03_01B-DE

Le syndicat des eaux gère le service "Eau potable" de 23 communes et le service "Assainissement" de 18 communes. Le tableau ci-après regoupe, d'une manière synthétique, les renseignements sur l'assainissement des 18 communes.

Total Control Property Prop	N°	Commune	Nombre d'abonnés asst	Nombre d'abonnés	Tour do collecto	lináai	ro do constigations (on mal		Traitement		Pilanet perceptions				
Decomposition Process	IN	Commune	collectifs en	asst non collectifs en 2024	Taux de collecte	-			Type		Capacité nominale	Bilan et perspectives Action	Année			
March Marc	1	DOLOMIELI		715	52.01%	10.042	6.477	17.420	Pous activés	La Billardin à Vázaranca	5020 EH	Etudo do faisabilitá pour recordoment sur Stop dos Avenières	2010			
Company	1	DOLOWILO	//3	/13	32.01/6	10 343	04//	17 420	Bode activee	Le Filiatuili a Vezelonce	3030 E11					
Management Man												·				
Part												·				
Part																
Contact and Cont												·				
													2018-2019			
Productive Control Product												Collecteur de transit entre Step de DOLOMIEU et future Step de VEZERONCE	2019			
## MANUAL STATE 120												Mise en séparatif de la rue Pilatre de Rozier	2021			
												Mise en séparatif de la rue du champs de mars	2022			
## 1970 LPSM												Mise en séparatif de la rue Elie Cartan	2026			
## 1970 LPSM	2	FAVERGES DE LA TOUR	315	369	46.05%	6 395	270	6 665	Boue activée	Les Nappes aux AVENIERES VEYRINS THUELLIN	39 000 EH	Schéma directeur	2010			
A												Mise à jour de la carte de zonage dans le cadre du PLUi CCVDD				
A	2	MONTCAPPA	224	50	91 75%	7 /07	200	7 707	Eiltro planté de reseaux	Lo Ridaud à MONTCAPPA	950 EH	Diagnostic schéma directour et apage accainiscement	2014			
March Marc	3	WONTCARRA	224	30	81.75%	7 407	300	/ /8/	ritte plante de roseaux	Le biuduu d WONTCARRA	630 EH					
Market Company Market Market Company Market Market Company Mar																
Mode of Security Control Mode												, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,				
A												·				
A												·				
TOTAL MORRAY 130	4	MORAS (village + Frétignier)	104			196	3 253	3 449	Filtre à sable planté de roseaux	Frétignier à MORAS	330 EH					
TOTAL MORRAY 130					1											
2 SOCIETORIN (Wings) 229		MORAS (Crizieu)	24			0	475	475	Filtre planté de roseaux	Crizieu à MORAS	100 EH					
2 SOCIETORIN (Wings) 229																
## ACONFECTION 15 15 15 15 15 15 15 1		TOTAL MORAS	128	107	54.47%	196	3 728	3 924								
BOOFFICHMENT Security Secur	5	ROCHETOIRIN (Village)	259			5 062	660	5 722	Lagunage	Romanèche à ROCHETOIRIN	450 EH	Schéma directeur et zonage assainissement	2012			
## TOTAL SCORET/DBM: 318 196 (9459) 7-417 600 8-977 Fall Billion (1974) 134 196 (9459) 7-417 600 8-977 Fall Billion (1974) 134 196 (9459) 7-417 600 8-977 Fall Billion (1974) 134 197 134 197 Fall Billion (1974) 134 197 Fall Billion (1974												Mise à jour de la carte de zonage dans le cadre du PLUi	2019			
## STORMATCH SMACKS 138 160 16370 7 44 1515 1558 1550 1500 15		ROCHETOIRIN (Reculfort)	57			2 355	0	2 355	Filtre planté de roseaux	Pré Morand à ROCHETOIRIN	200 EH	Schéma directeur	2019			
## 17 CHIFF												Suppression du lagunage du village et transit des effluents vers STEP Epur'Vallons (VDD)	2022			
## Transfer of the Regular, Gene, Balances or 10 10 10 10 10 10 10 10		TOTAL ROCHETOIRIN :	316	156	66.95%	7 417	660	8 077				Réhabilitation du réseau sur les tronçons dégradés par chemisage	2022-2023-2024			
## Transfer of the Regular, Gene, Balances or 10 10 10 10 10 10 10 10	6	ST CHEF	794			16 484	5 155	21 639	Boue activée	La Prison à ST MARCEL B.A.	9 500 EH	Schéma directeur inscrit dans l'AR de la STEP de St Marcel	2019			
TOTALST CHE \$14 901																
TOTAL ST CHEFE 814 903 47.865 54.766 51.565 21.919 1.20		ST CHEF (le Royolet, Gros Buisson)	20			280	0	280	Filtre planté de roseaux	Le Bidaud à MONTCARRA	850 EH	Suppression du lagunage, remplacé par un poste de refoulement et un bassin d'orage /Augnentation de la capacité du PR des Rapines	2022			
201 202 202 202 202 202 203					(sui	r réseau de MONTCAI	RRA)					Suppression des rejets direct dans le bourg				
School August De Berney (Village) 275 276						1		1				, ,				
St HLAIRE DE BRENS (is gave) 13	7	St MARCEL BEL-ACCUEIL	267	421	38.81%	7 730	1 432	9 162	Boue activée	La Prison à ST MARCEL B.A.	9 500 EH	Schéma directeur inscrit dans l'AR de la STEP de St Marcel	2021			
St HLAIRE DE BRENS (is gave) 13																
St HLAIRE DE BRENS (is gave) 13																
St HLAIRE DE BRENS (is gave) 13	8	St HII AIRE DE BRENS (Village)	235			4 154	2 245	6 399	Boue activée	La Prison à ST MARCEL B A	9 500 FH	Mise en sénaratif route de Mury de St Hilaire	2024-2025			
TOTALST HILARIE DE BRENS: 248 33 88.26% 4 701 2 245 6 946		String and DE Briefle (Timege)	255			. 25 .		0 333	Bode delivee	24 1 113011 4 51 113 11 1022 53 11	3 300 2	The on expanding act of har act of hard	202 / 2025			
9 ST SORLIN DE MORESTEL 114 185 38.13% 6 407 0 6 407 8 oue activée Le Pillardin à Vézeronce 5080 EH Préparation du dossier loi sur l'eau pour controit of une Step de 2008 de 18 V ZERONCE 2016 (pour totter les effluents de V ZERONCE, DOLOMIEL, ST SORLIN DE MORESTEL ET VASSELIN) Mise en séparatif réseau des Cités Construction d'une ST été à 6500 Bet à V ZERONCE 2018-2019 2018		St HILAIRE DE BRENS (la gare)	13			547	0	547	Milieu naturel	La Gare St HILAIRE	-	Réalisation d'un traitement semi-collectif	2025			
9 ST SORLIN DE MORESTEL 114 185 38.13% 6 407 0 6 407 8 oue activée Le Pillardin à Vézeronce 5080 EH Préparation du dossier loi sur l'eau pour controit of une Step de 2008 de 18 V ZERONCE 2016 (pour totter les effluents de V ZERONCE, DOLOMIEL, ST SORLIN DE MORESTEL ET VASSELIN) Mise en séparatif réseau des Cités Construction d'une ST été à 6500 Bet à V ZERONCE 2018-2019 2018																
Préparation du dossier lois ur l'eau pour construction d'une Step à VEZERONCE 2016		TOTAL ST HILAIRE DE BRENS :	248	33	88.26%	4 701	2 245	6 946								
Préparation du dossier lois ur l'eau pour construction d'une Step à VEZERONCE 2016	٥	ST SORLIN DE MORESTEI	11/	195	28 12%	6.407	_	6.407	Roue activée	Le Pillardin à Vézeronce	5030 FH	Scháma directour et zonage assainissement	2013			
		31 30KEIN DE MOKESTEE	114	165	38.1370	0 407		0 407	Bode activee	Le i maram a vezeronce	3030 E11					
Mise en séparatif réseau des Cités 2019 2018-201																
Construction d'une STEP de 5030 EH à VEZERONCE 2018-2019 Transit de Saint Sorlin de Morestel vez STEP vézeronce 2018-2019 SALAGNON 403 242 62.48% 12.588 0 12.588 Boue activée La Prison à ST MARCEL B.A. 9500 EH Instruction du dossier Loi sur l'eau pour extension de la Step du Catelan (de 5500 à 9500 EH) Travaux d'extension de la Step du Catelan (de 5500 à 9500 EH) Réhabilitation du PR du BUGEY 2019 Réhabilitation du PR du BUGEY 2019 Réhabilitation du PR du BUGEY 2019 Réhabilitation de PR du BUGEY 2019 Réhabilitation de PR du BUGEY 2019 Augmentation de la capacité du PR du centre aéré 2026 SERMERIEU (village) 269 3 735 1 475 5 210 Lagunage Charmillères à SERMERIEU 500 EH Schéma directeur et zonage assainssement 2012 SERMERIEU (Colonge, sésin, les Sables) 148 5 446 0 5 446 Boue activée La Prison à ST MARCEL B.A. 9 500 EH Instruction du dossier Loi sur l'eau pour exercine de la Repetu Catelan (de 5500 à 9500 EH) 2016 Transit entre le village et Sésin pour supprimer à terme le lagunage 2013 Transit entre le village et Sésin pour supprimer à terme le lagunage 2013 Transit de Saint Sorlin de dossier toil sur l'eau pour exercine de la Step du Catelan (de 5500 à 9500 EH) 2016 Travaux d'extension de la Step du Catelan (de 5500 à 9500 EH) 2016 Mise en séparatif une de la Mairie et Grande rue 2021 Mise en séparatif une de la Mairie et Grande rue 2021 Mise en séparatif une de la Mairie et Grande rue 2021 Mise en séparatif une de la Mairie et Grande rue 2021 Augmentation de la capacité du PR du Catelan (de 5500 à 900 EH) 2018-2019 Mise en séparatif une de la Mairie et Grande rue 2021 Augmentation de la capacité du PR du Catelan (de 5500 à 900 EH) 2018-2018-2019													2019			
SALAGNON 403 242 62.48% 12.588 0 12.588 Boue activée La Prison à ST MARCEL B.A. 9 500 EH Instruction du dossier Loi sur l'eau pour extension de la Step du Catelan (de 5500 à 9500 EH) 2018-2019 Schéma directeur inscrit dans l'AR de la STEP de St Marcel 2019 Réhibition du dossier Loi sur l'eau pour extension de la Step du Catelan (de 5500 à 9500 EH) 2018-2019 Schéma directeur inscrit dans l'AR de la STEP de St Marcel 2019 Réhibition du dossier Loi sur l'eau pour extension de la Step du Catelan (de 5500 à 9500 EH) 2018-2019 Réhibition du dossier Loi sur l'eau pour extension de la Step du Catelan (de 5500 à 9500 EH) 2018-2019 Réhibition du dossier Loi sur l'eau pour extension de la Step du Catelan (de 5500 à 9500 EH) 2018-2019 Réhibition du dossier Loi sur l'eau pour extension de la Step du Catelan (de 5500 à 9500 EH) 2018-2019 Réhibition du dossier Loi sur l'eau pour extension de la Step du Catelan (de 5500 à 9500 EH) 2018-2019 Réhibition du dossier Loi sur l'eau pour extension de la Step du Catelan (de 5500 à 9500 EH) 2018-2019 Réhibition du dossier Loi sur l'eau pour extension de la Step du Catelan (de 5500 à 9500 EH) 2018-2019 Réhibition du dossier Loi sur l'eau pour extension de la Step du Catelan (de 5500 à 9500 EH) 2018-2019 Réhibition du dossier Loi sur l'eau pour extension de la Step du Catelan (de 5500 à 9500 EH) 2018-2019 Réhibition du dossier Loi sur l'eau pour extension de la Step du Catelan (de 5500 à 9500 EH) 2018-2019 Réhibition du dossier Loi sur l'eau pour extension de la Step du Catelan (de 5500 à 9500 EH) 2018-2019 Réhibition du dossier Loi sur l'eau pour extension de la Step du Catelan (de 5500 à 9500 EH) 2018-2019 Réhibition du dossier Loi sur l'eau pour extension de la Step du Catelan (de 5500 à 9500 EH) 2018-2019 Réhibition du dossier Loi sur l'eau pour extension de la Step du Catelan (de 5500 à 9500 EH) 2018-2019 Réhibition du dossier Loi sur l'eau pour extension de la Step du Catelan (de 5500 à 9500 EH) 2018-2019 Réhibition du dossier Loi sur l'eau pour extension de la Step du Catelan (de												·				
Travaux d'extension de la Step du Catelan de 5500 à 9500 EH pour recevoir les effluents de ST CHEF 2018-2019 Schéma directeur inscrit dans l'AR de la STEP de St Marcel 2019 Réhibited du Rd de la STEP de St Marcel 2019 Mise en séparatif chemin des Joannan 2022 Mise en séparatif chemin des Joannan 2022 Augmentation de la capacité du PR du centre aéré 2026 11 SERMERIEU (village) 269 3 735 1 475 5 210 Lagunage Charmillières à SERMERIEU 500 EH Schéma directeur et zonage assainssement 2012 SERMERIEU (Colonge, sésin, les Sables) 148 5 446 0 5 446 Boue activée La Prison à ST MARCEL B.A. 9 500 EH Instruction du dossier Loi sur l'eau pour experimer à terme le lagunage 2013 Travaux d'extension de la Step du Catelan (de 5500 à 9500 EH) 2018-2019 Mise en séparatif rue de la Marcel Geson à 9500 EH 2019 Mise en séparatif rue de la Marcel Geson à 9500 EH 2019 Mise en séparatif rue de la Marcel Geson à 9500 EH 2019 Augmentation de la capacité du PR d'Olouise 2026												Transit de Saint Sorlin de Morestel vers STEP vézeronce	2019			
Travaux d'extension de la Step du Catelan de 5500 à 9500 EH pour recevoir les effluents de ST CHEF 2018-2019 Schéma directeur inscrit dans l'AR de la STEP de St Marcel 2019 Réhibited du Rd de la STEP de St Marcel 2019 Mise en séparatif chemin des Joannan 2022 Mise en séparatif chemin des Joannan 2022 Augmentation de la capacité du PR du centre aéré 2026 11 SERMERIEU (village) 269 3 735 1 475 5 210 Lagunage Charmillières à SERMERIEU 500 EH Schéma directeur et zonage assainssement 2012 SERMERIEU (Colonge, sésin, les Sables) 148 5 446 0 5 446 Boue activée La Prison à ST MARCEL B.A. 9 500 EH Instruction du dossier Loi sur l'eau pour experimer à terme le lagunage 2013 Travaux d'extension de la Step du Catelan (de 5500 à 9500 EH) 2018-2019 Mise en séparatif rue de la Marcel Geson à 9500 EH 2019 Mise en séparatif rue de la Marcel Geson à 9500 EH 2019 Mise en séparatif rue de la Marcel Geson à 9500 EH 2019 Augmentation de la capacité du PR d'Olouise 2026	10	SALAGNON	403	242	62 48%	12 588	0	12 599	Roue activée	La Prison à ST MARCEL R A	9 500 FH	Instruction du dossier loi sur l'eau nour extension de la Sten du Catalan (de 5500 à 0500 EU)	2016			
Schéma directeur inscrit dans l'AR de la STEP de St Marcel 2019 Réhabilitation du PR du BUGEY Augmentation de paratif chemin dBUGEY Augmentation de la capacité du PR du centre aéré 2026 11 SERMERIEU (village) 269 3 735 1 475 5 210 Lagunage Charmillières à SERMERIEU 500 EH Schéma directeur inscrit dans l'AR de la STEP de St Marcel 2012 Augmentation de la capacité du PR du centre aéré 2026 Transit entre le village et Sésin pour supprimer à terme le lagunage 2013 Transit entre le village et Sésin pour supprimer à terme le lagunage 2013 Travaux d'extension de la Step du Catelan (de 5500 à 9 500 EH) 2018-2019 Mise en séparatif rue de la Mairie (de 5500 à 9 500 EH) Mise en séparatif rue de pla Mairie (de 5500 à 9 500 EH) Augmentation de la capacité du PR d'Olouise 2022	10	SALAGIVOIV	403		JZ.70/0	12 300	l	12 300	Dode activee	La i il soli a si wancee b.A.	3 300 EII	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·				
Réhabilitation du PR du BUGEY 2022 Mise en séparatif chemin des Joannan 2022 Augmentation de la capacité du PR du centre aéré 2026 11 SERMERIEU (village) 269 3 735 1 475 5 210 Lagunage Chamillières à SERMERIEU 500 EH Schéma directeur et zonage assainissement 2012 Transit entre le village et Sésin pour supprimer à terme le lagunage 2013 Transit entre le village et Sésin pour supprimer à terme le lagunage 2013 Transit entre le village et Sésin pour supprimer à terme le lagunage 2013 Travit entre le village et Sésin pour supprimer à terme le lagunage 2014 Travit entre le village et Sésin pour supprimer à terme le lagunage 2015 Travit entre le village et Sésin pour supprimer à terme le lagunage 2016 Travit entre le village et Sésin pour supprimer à terme le lagunage 2018 Travit entre le village et Sésin pour supprimer à terme le lagunage 2018 Travit entre le village et Sésin pour supprimer à terme le lagunage 2018 Travit entre le village et Sésin pour supprimer à terme le lagunage 2018 Travit entre le village et Sésin pour supprimer à terme le lagunage 2019 Mise en séparatif rue de la Mainie et Grande rue 2021 Mise en séparatif rue d'Ossée 2022 Augmentation de la capacité du PR d'Olouise 2026																
Mise en séparatif chemin des Joannan 2022 Augmentation de la capacité du PR du centre aéré 2026 11 SERMERIEU (village) 269 3 735 1 475 5 210 Lagunage Charmillières à SERMERIEU 500 EH Schéma directeur et zonage assainissement Transit entre le village et Sésin pour supprimer à terme le lagunage 2013 SERMERIEU (Colonge, sésin, les Sables) 148 5 446 0 5 446 Boue activée La Prison à ST MARCEL B.A. 9 500 EH Instruction du dossier Loi sur l'eau pour extension de la Step du Catelan (de 5500 à 9500 EH) 2018-2019 Mise en séparatif rue d'Ossée 2022 Mise en séparatif rue d'Ossée 2022 Augmentation de la capacité du PR d'Olouise 2026																
11 SERMERIEU (village) 269 3 735 1 475 5 210 Lagunage Charmillières à SERMERIEU 500 EH Schéma directeur et zonage assainissement 2012 Transit entre le village et Sésin pour supprimer à terme le lagunage 2013 SERMERIEU (Colonge, sésin, les Sables) 148 5 446 0 5 446 Boue activée La Prison à ST MARCEL B.A. 9 500 EH Instruction du dossier Loi sur l'eau pour extension de la Step du Catelan (de 5500 à 9500 EH) 2018-2019 Mise en séparatif rue de la Mairie et Grande rue 2021 Mise en séparatif rue d'Ossée 2022 Augmentation de la capacité du PR d'Olouise 2026																
SERMERIEU (Colonge, sésin, les Sables) 148 5 446 0 5 446 Boue activée La Prison à ST MARCEL B.A. 9 500 EH Transit entre le village et Sésin pour supprimer à terme le lagunage 2013 2016 Travaux d'extension de la Step du Catelan (de 5500 à 9500 EH) 2018-2019 Mise en séparatif rue de la Mairie et Grande rue 2021 Mise en séparatif rue d'Ossée 2022 Augmentation de la capacité du PR d'Olouise 2016 Travaux d'extension de la Catelan (de 5500 à 9500 EH) 2018-2019 Augmentation de la capacité du PR d'Olouise 2018 2019 2018 2019 2018 2019 2018 2019 2018 2019 2018 2019 2018 2019 2018 2019 2018 2019 2018 2019 2018 2019 2018 2019 2018 2019 2018 2019 2018 2019 2020												Augmentation de la capacité du PR du centre aéré	2026			
SERMERIEU (Colonge, sésin, les Sables) 148 5 446 0 5 446 Boue activée La Prison à ST MARCEL B.A. 9 500 EH Transit entre le village et Sésin pour supprimer à terme le lagunage 2013 2016 Travaux d'extension de la Step du Catelan (de 5500 à 9500 EH) 2018-2019 Mise en séparatif rue de la Mairie et Grande rue 2021 Mise en séparatif rue d'Ossée 2022 Augmentation de la capacité du PR d'Olouise 2016 Travaux d'extension de la Catelan (de 5500 à 9500 EH) 2018-2019 Augmentation de la capacité du PR d'Olouise 2018 2019 2018 2019 2018 2019 2018 2019 2018 2019 2018 2019 2018 2019 2018 2019 2018 2019 2018 2019 2018 2019 2018 2019 2018 2019 2018 2019 2018 2019 2020	11	SERMERIEL (villago)	260			2 725	1 //75	5 210	Lagunago	Charmilliàres à SEDMEDIEII	500 51	Scháma directeur et zonago assainissement	2012			
SERMERIEU (Colonge, sésin, les Sables) 148 5 446 0 5 446 Boue activée La Prison à ST MARCEL B.A. 9 500 EH Instruction du dossier Loi sur l'eau pour extension de la Step du Catelan (de 5500 à 9500 EH) 2018-2019 Mise en séparatif rue de la Mairie et Grande rue 2021 Mise en séparatif rue d'Ossée 2022 Augmentation de la capacité du PR d'Olouise 2016 Augmentation de la capacité du PR d'Olouise	11	SEVINIEVIEO (Alliage)	209			3 /33	14/5	2 2 10	Lagunage	CHAITIMIETES A SEKIVIEKIEU	300 EH					
Travaux d'extension de la Step du Catelan (de 5500 à 9 500 EH) Mise en séparatif rue de la Mairie et Grande rue 2021 Mise en séparatif rue d'Ossée 2022 Augmentation de la capacité du PR d'Olouise 2018-2019 2021 2022		SERMERIEU (Colonge sésin les Sables)	148			5 446	0	5 446	Roue activée	La Prison à ST MARCEL R A	9 500 FH					
Mise en séparatif rue de la Mairie et Grande rue 2021 Mise en séparatif rue d'Ossée 2022 Augmentation de la capacité du PR d'Olouise 2026		SELECTION (COTONICE, SESTIN, 163 Sautes)	1-0			3 440	l	3 440	Douc delivee	La	3 300 211					
Mise en séparatif rue d'Ossée 2022 Augmentation de la capacité du PR d'Olouise 2026					1							·				
Augmentation de la capacité du PR d'Olouise 2026												·				
TOTAL SERMERIEU: 417 411 50.36% 9 181 1 475 10 656 Suppression du lagunage et renvoi des effluents vers la Step du Catelan 2026					1							·				
		TOTAL SERMERIEU :	417	411	50.36%	9 181	1 475	10 656				Suppression du lagunage et renvoi des effluents vers la Step du Catelan	2026			

Publié le 26/09/2025



ID: 038-200091791-20250924-DEL_2025_03_01B-DE

N°	Commune	Nombre d'abonnés asst	Nombre d'abonnés asst non collectifs	Taux de collecte	Linéai	re de canalisations	on ml		Traitement		Bilan et perspectives	
IN .	Commune	collectifs en	en 2024	raux de correcte	Séparatif	Unitaire	Total	Type	Localisation	Capacité nominale	Action	Année
12	SOLEYMIEU	396	63	86.27%	13 581	0	13 581	Boue activée	La Prison à ST MARCEL B.A.	9 500 EH	Schéma directeur et zonage assainissement Instruction du dossier Loi sur l'eau pour extension de la Step du Catelan (de 5500 à 9500 EH) Travaux d'extension de la Step du Catelan (de 5500 à 9 500 EH) Schéma directeur inscrit dans l'AR de la STEP de St Marcel	2008 2016 2018-2019 2019
13	THUELLIN (Commune de LES AVENIERES VEYRINS-THUELLIN)	167	75	69.01%	7 611	0	7 611	Boue activée	Les Nappes aux AVENIERES VEYRINS THUELLIN	39 000 EH	Schéma directeur et zonage assainissement	2014
14	TREPT	913	123	88.13%	21 625	2 973	24 598	Boue activée	La Prison à ST MARCEL B.A.	9 500 EH	Diagnostic, schéma directeur et zonage assainissement Mise en séparatif du réseau du village en amont du DO1 et suppression du DO1 Mise en séparatif du réseau rue de la Gare en amont du DO3 Instruction du dossier Loi sur l'eau pour extension de la Step du Catelan (de 5500 à 9500 EH) Mise en séparatif réseau route de Crémieu en amont du DO3 et suppression du DO3 Travaux d'extension de la Step du Catelan (de 5500 à 9 500 EH)	2014 2015 2017 2016 2018-2019 2018-2019
15	VASSELIN	153	74	67.40%	6042	0	6042	Boue activée	Le Pillardin à Vézeronce	5030 EH	Schéma directeur et zonage assainissement Mise en séparatif et élimination d'eaux parasites rue de St Eusèbe Mise en séparatif et élimination d'eaux parasites rue de la Forge Suppression du lagunage et création d'un collecteur de transit en direction de la STEP de VEZERONCE	2014 2017 2019 2019
16	VENERIEU	240	151	61.38%	3992	1400	5392	Boue activée	La Prison à ST MARCEL B.A.	9 500 EH	Mise en séparatif du bourg de Vénérieu	2024-2025
17	VEZERONCE-CURTIN (Village)	645			17 512	890	18 402	Boue activée	Le Pillardin à Vézeronce	5030 EH	Schéma directeur et zonage assainissement Etude de faisabilité pour raccordement sur Step des Avenières	2012 2012
	VEZERONCE-CURTIN (hameau de Charray)	101			3510	0	3510	Lagunage	Charray à VEZERONCE	400 EH	Etude de faisabilité pour raccordement sur step des Avenieres Etude de faisabilité pour contruction d'une Step sur VEZERONCE en remplacement du lagunage Mise en séparatif rue de la Sellerie Elimination d'eaux parasites et mise en séparatif du réseau rues des Fontainiers, Diamentaires, rte des Alpes Préparation du dossier loi sur l'eau pour construction d'une Step à VEZERONCE (pour traiter les effluents de VEZERONCE, DOLOMIEU, ST SORLIN DE MORESTEL ET VASSELIN) Construction d'une STEP de 5500 EH à VEZERONCE	2012 2015 2017 2018 2016
	TOTAL VETERONGE GURTIN	746	207	70.050/	24 022	200	24.042				Extension du réseau d'eau usée au Cholard	2020
18	TOTAL VEZERONCE-CURTIN : VIGNIEU (Village)	746 252	307	70.85%	21 022 3 417	890 1 593	21 912 5 010	Filtre planté de roseaux	Le Moulin à VIGNIEU	650 EH	Suppression du rejet direct de Curtin Schéma directeur et zonage assainissement Mise en séparatif du réseau secteur du Munard	2021 2012 2015
	VIGNIEU (Hameaux du Rual et de la Rivoire)	75			2 468	810	3 278	Lagunage	Grand-pré à VIGNIEU	150 EH	Mise en séparatif et élimination des eaux parasites rue du Lion d'or Mise en séparatif allée de la Violettes, rue de la Rochetière, rue de la Fontaine	2016 2022-2023
	TOTAL VIGNIEU :	327	179	64.62%	5 885	2 403	8 288					

ETAT DES LIEUX au 31/12/2024 DES OUVRAGES DE TRAITEMENTS ET PROJETS D'AMELIORATION

Envoyé en préfecture le 26/09/2025 Reçu en préfecture le 26/09/2025

Données 2 Publié le 26/09/2025



ID: 038-200091791-20250924-DEL_2025_03_01B-DE

Station d'épuration	Capacité nominale Communes raccordées Nombre d'abonnés Nombre d'EH Nombre d'EH Projet d'amélioration des installations				nées 2 P ublié le 26/09/202	5				
	en EH		assainissement	par abonnés		Action	Année	Conformité équipement	Conformité performance ID : 038-20009179	-20
CC DES BALCONS DU DAUPHINE										T
Filter alouté de assesse de MACNITCADO	250	MONITCARRA	224	2.20	F42		2014			
Filtre planté de roseaux de MONTCARRA	850	MONTCARRA ST CHEF (en partie)	224 20	2.29 2.26	513 45	Diagnostic, schéma directeur et zonage assainissement Déplacement du DO2 (déversoir d'orages) pour retirer un ruisseau du réseau	2014 2015	0. (0 (
		0. 5.1.2. (cpa.1.5)				Mise en séparatif Grande rue coté Ouest en amont du DO2 (déversoir d'orages)	2016	Conforme	Conforme	
				TOTAL:	558	Mise en séparatif "rue des Fontaines "	2019			
						Mise en séparatif "chemin du Bidaud"	2020 I			
						Augmentation de capacité du traitement en transformant le lagunage en filtre à sable planté de roseaux	2021			
						Travaux d'extension de la Step du Catelan (de 5500 à 9500 EH)	2018-2019			1
STEP boues activées de ST MARCEL BEL ACCUEIL	9 500	ST CHEF (en partie) SALAGNON	794 403	2.26 2.32	1 794 935	Mise en séparatif du réseau du village de TREPT en amont du DO1 Mise en séparatif du réseau rue de la Gare à TREPT en amont du DO3	2015 2018			
		SERMERIEU (en partie)	148	2.32	300	Mise en séparatif du réseau route de Crémieu à TREPT en amont du DO3	2018			
		SOLEYMIEU	396	1.80	713	Extension STEP, Schémas directeurs St Chef, Salagnon, Sermérieu inscrit dans AR	2018-2019			
		TREPT	913	2.10	1 917	Réhabilitation du PR du Bugey à Salagnon	2022			
		COURTENAY (en partie)(*) ST HILAIRE DE BRENS	106 235	2.25 2.18	239 512	Transit entre le lagunage de ST CHEF et la Step du Catelan Mise en séparatif rue de la Mairie et Grande rue à SERMERIEU	2022 2022	Conforme	Conforme	
		ST MARCEL BEL ACCUEIL	267	2.16	579	Mise en séparatif rue d'Ossée à SERMERIEU	2022			
		VENERIEU	240	2.54	610	Extension de réseau la Michalière (St Chef)	2024			
						Mise en séparatif route de Mury de St Hilaire	2024-2025			
						Mise en séparatif du bourg de Vénérieu Suppression du lagunage de SERMERIEU	2024-2025 2026			
			3502		7 600	Augmentation de la capacité des PR d'Olouise et du centre aéré	2026			
Deiet dieset dese transporter at St. IIII AIDE DE DDENG		Chilliand De Doeale (an anatica)	42	2.10	20	Réalisation d'un traitement semi-collectif	2025	Non Conforma	Non Conforma	1
Rejet direct dans tuyau en attente St HILAIRE DE BRENS		St HILAIRE DE BRENS (en partie)	13	2.18	28			Non Conforme	Non Conforme	
Filtre à sable planté de roseaux de VIGNIEU	650	VIGNIEU (en partie)	252	1.92	484	Mise en séparatif du réseau secteur du Munard	2015			
Title a sable plante de loseaux de vicivico	030	Vidivico (eli partie)	232	1.52	404	Mise en séparatif et élimination des eaux parasites rue du Lion d'or	2015	Conforme	Conforme	
						Mise en séparatif allée de la Violettes, rue de la Rochetière, rue de la Fontaine	2022-2023			
Lagunage du Rual à VIGNIEU	150	VIGNIEU (en partie)	75	1.92	144	Transformation du lagunage en filtre à sable planté de roseaux	2028	Nan Canfarma	Non Conforms	
Lagunage du Kuai a Vigivieo	130	vidivizo (en partie)	73	1.92	144	Transformation du lagunage en intre à sable plante de loseaux	2028	Non Conforme	Non Conforme	
						Augmentation de capacité du traitement en transformant le lagunage en filtre à sable planté de roseaux	2019			1
Filtre à sable planté de roseaux de Frétigner à MORAS	330	MORAS (en partie)	104	2.31	240			Conforme	Conforme	
							+			
						transformant du filtre à sable en filtre planté de roseaux	2021			1
Filtre à sable de Crizieu à MORAS	100	MORAS (en partie)	24	2.31	55			Conforme	Conforme	
(*) Réseaux gérés par la régie des eaux des balcons du Dauphiné										
										4
Lagunage de SERMERIEU	500	SERMERIEU (en partie)	269	2.03	546	Mise en séparatif rue de la Mairie et Grande rue	2022	Non Conforme	Conforme	
						Mise en séparatif rue d'Ossée Suppression du lagunage et renvoi des effluents vers Step du Catelan	2022 2025			
						Suppression du lagarage et remoi des emacris tels step du catelari	2025			
										-
Lagunage de VEZERONCE-CURTIN (Charray)	400	VEZERONCE (en partie)	101	2.12	214			Conforme	Conforme	
						Préparation du dossier loi sur l'eau pour construction d'une Step à VEZERONCE	2016	 		+
		SAINT SORLIN DE MORESTEL	114	2.06	235	Mise en séparatif rue de la Sellerie	2017			
						Elimination des eaux parasites et mise en séparatif rue des Fontainiers	2018			
STEP boues activées de VEZERONCE-CURTIN	5030	VASSELIN	153	2.06	315	Construction d'une STEP de 5030 EH pour VEZERONCE, ST SORLIN, DOLOMIEU et VASSELIN Mise en séparatif et élimination des eaux parasites rue de la Forge	2018-2019 2019			
STEP BOXES DELIVEES DE VELETIONEE CONTIN	3030	VASSEERV	155	2.00	313	Supression du lagunage de Vézeronce et création d'un transit vers la STEP de VEZERONCE	2019			
		VEZERONCE-CURTIN (en partie)	645	2.12	1367	Suppression du lagunage de Vasselin et renvoie des effluents vers STEP de VEZERONCE	2019	Conforme	Conforme	
		DOLOMIEU	775 1687	2.2	1705 3622	Collecteur de transit entre la Step de DOLOMIEU et Step de VEZERONCE	2019 2019			
			100/		3022	Suppression step de dolomieu et renvoie des effluents vers STEP de VEZERONCE Mise en séparatif rue Pilatre de Rozier Dolomieu	2019			
						Mise en séparatif et raccordement du hameau de Curtin via PR sur STEP	2021			
						Mise en séparatif rue du champ de mars Dolomieu	2022			
						Mise en séparatif rue Elie Cartan Dolomieu	2026	<u> </u>		+
CC DES VALS DU DAUPHINE						211	22/-			
Vers Epur Vallon VDD	40 000	ROCHETOIRIN (en partie)	259	2.16	559	Schéma directeur Suppression du lagunage et transit des effluents vers Epur' Vallons	2019 2022			
Total Epot. Validit VDD	40 000		233	2.10	333	Réhabilitation du réseau du bourg sur les tronçons dégradés par chemisage	2022			
						Réhabilitation du réseau de Vernavent partie 1 sur les tronçons dégradés par chemisage				ı
Filtre à sable planté de roseaux de ROCHETOIRIN	200	ROCHETOIRIN (en partie)	57	2.16	123	Réhabilitation du réseau de Vernavent partie 2 sur les tronçons dégradés par chemisage	2022 2023			4
a same plante de rosedax de ROCHETORIN	200	NoonEronnin (en partie)	3,	2.10	123		2023	Conforme	Non Conforme	
										1